

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XX. — Articles de Paris et industries diverses.

N° 535.118

1. — JEUX, JOUETS, THÉÂTRES, COURSES.

Élément destiné à entrer dans la composition de jeux de construction.

M. FRANK HORNBY résidant en Angleterre.

Demandé le 6 mai 1921, à 15^h 37^m, à Paris.

Délivré le 19 janvier 1922. — Publié le 10 avril 1922.

La présente invention porte sur un élément qui forme levier coudé et équerre d'angle et qui est destiné à servir à être employé dans la composition des jeux de construction formés de pièces interchangeables qui, après avoir servi à faire divers modèles, peuvent être démontées et servir à en faire d'autres. Dans ces systèmes de jeux de construction, on le comprend, il est désirable que chaque pièce se prête à plusieurs usages.

L'élément qui fait l'objet de l'invention consiste en une plaque de feuille métallique qui possède deux bras à angle droit percés de trous ou de rainures, ou à la fois de trous et de rainures, et qui est percée d'une ouverture à l'intersection des axes des deux bras, de façon que la pièce puisse être employée comme levier coudé pivotant autour de cette dernière ouverture ou qu'elle puisse être boulonnée rigidement à deux autres pièces du jeu formant entre elles un angle droit afin de constituer une équerre qui consolidera l'angle et donnera la rigidité à la construction.

L'invention est représentée sur le dessin ci-annexé.

La figure 1 est une élévation et la figure 2 une vue de côté du levier coudé, avec un moyeu au trou central.

La figure 3 est une élévation et la figure 4 une vue de côté de l'équerre, sans moyeu.

La figure 5 montre la pièce utilisée comme

levier coudé et la figure 6 la montre employée comme équerre d'angle.

L'élément consiste en deux bras 1, 2 faisant corps ensemble et découpés de préférence, dans une seule pièce de métal en feuille. A l'intersection des lignes médianes des bras se trouve un trou circulaire 3 et les bras 1, 2 présentent soit des trous, soit des rainures, soit une combinaison de trous 4 et de rainures 5. Dans le mode d'exécution représenté, les trous 4 sont disposés au bout libre des bras et les rainures, au milieu de leur longueur, mais si on le désire, les rainures 5 peuvent être aux bouts des bras et les trous 4 au milieu.

Les bras peuvent avoir une longueur quelconque; il peut être pratiqué des perforations équidistantes sur toute la longueur des bras ou seulement en certains endroits. Les trous 4 et les rainures 5 et le trou 3 commun aux deux bras se trouvent à un certain écartement longitudinal correspondant à l'écartement standard des perforations des autres pièces du jeu de construction avec lesquelles le levier coudé-équerre doit être employé, de sorte qu'ils sont interchangeables.

Dans le type représenté figures 1 et 2, le trou central 3 est fait dans un moyeu 6 rivé en 7 à la plaque, et l'on a ainsi un levier coudé pouvant osciller librement autour d'une tige 9 traversant l'ouverture 3 (figure 1); ou

bien le levier coudé peut être fixé sur la tige 9 au moyen d'une vis de pression 8 montée sur le moyeu 6, et la tige 9 oscillé alors avec le levier coudé. La pièce, faite comme le représente la figure 5, peut être utilisée pour relier deux tringles ou bandes perforées 10, 11 afin qu'une traction exercée sur la bande 10 soit transformée en un mouvement perpendiculaire de la tringle 11 au moyen du levier coudé oscillant autour de la tige-pivot 9 qui tourne dans des paliers appropriés. L'élément représenté sur les figures 3 et 4, qui est simplement formé d'une plaque, sans moyeu, est propre à être employé comme équerre d'angle, ainsi que le montre la figure 6; où les équerres *a* servent à assembler rigidement les bandes perforées *b*.

Cet élément en simple tôle peut aussi, si l'on veut, être employé comme levier coudé pivotant librement sur une tige, mais cependant pour cet usage l'existence d'un moyeu est préférable, car elle donne une portée plus longue au levier.

RÉSUMÉ.

L'invention porte sur un élément destiné à être employé pour la confection de jeux de construction ou de modèles au moyen de pièces interchangeables, élément qui comprend deux bras plats disposés à angle droit, avec un trou circulaire à l'intersection de leurs axes et des trous ou perforations dans chaque bras.

Un levier coudé de ce genre peut être composé d'une plaque découpée dans du métal en feuille et munie d'un moyeu tubulaire qui est rivé ou fixé à l'intersection des axes des bras.

En outre du trou circulaire situé à l'intersection des axes des bras, l'élément est muni de rainures et de trous circulaires percés dans les bras.

F. HORNBY.

Par procuration:
Charles Hill.

